

Avis voté à la séance plénière du 27 novembre 2019

Les enjeux relatifs aux conditions d'élevage, de transport et d'abattage en matière de bien-être animal (BEA)

Déclaration du groupe CGT-FO

Vous connaissez tous L214 ?

Cet article du code rural de 1976 nous dit : « *tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce* ».

Ce bien-être animal nous interpelle tous et il est à mettre en perspective avec le mal être des éleveurs et des salariés des abattoirs.

Il engage aussi la responsabilité des transformateurs, distributeurs et consommateurs en lien avec les modèles de production et la productivité.

De nombreuses réglementations, notamment au niveau européen, sont venues améliorer les conditions d'élevage, de transport et d'abattage. Mais pour faire respecter les normes établies, pour contrôler et accompagner la filière cela nécessite un réengagement des pouvoirs publics avec des moyens adaptés dans les services d'état.

Des moyens il en faut aussi pour la recherche sur la génétique, les modes de production animale et leurs impacts environnementaux et climatiques.

Enfin il faut intégrer dans la conditionnalité des aides qui prennent en compte le bien-être animal, des critères relatifs aux conditions de travail et d'emploi et qui visent à renforcer la formation et la reconnaissance des bonnes pratiques professionnelles et sociales.

Sur l'expérimentation des caméras de surveillance, le groupe FO est opposé à la vidéo surveillance dans les abattoirs. Cela ne réglera en rien le bien-être animal : et ce n'est pas à une association, non professionnelle, d'imposer des pratiques de travail dans les industries de production de la viande en surveillant en permanence les salariés. La présence de plus de services vétérinaires dans les abattoirs serait plus utile pour faire respecter le « *bien-être animal* » en traitant dans le même temps les conditions de travail des salariés et l'implication du management.

C'est à la filière de s'engager pour un nouveau modèle global dans le cadre de la transition écologique, lié aux aides publiques et européennes, et qui associera le bien-être animal, la traçabilité

pour le consommateur, la rentabilité pour l'éleveur, les bonnes conditions sociales pour les salariés et la protection environnementale.

En conclusion, Il ne saurait y avoir de bien-être des animaux de production sans des conditions de vie et de travail satisfaisantes pour les êtres humains en charge de leur élevage, transport et abattage. Le groupe FO a voté pour cet avis